



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

# STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

# TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

---

Année 1915

---

BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1917



## Statistique des communications

Objets de la statistique	Colonies françaises			Colonies portugaises (année 1914)	
	Indochine française Exploitation par la Colonie	Madagascar Exploitation par la Colonie	Nouvelle-Calédonie Exploitation par la Colonie	Angola Exploitation par l'Administr. coloniale	Inde portugaise Exploitation par l'Administr. coloniale
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	9	4	26 <sup>1)</sup>	10 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . souterraines . . .	372	162	384	78	65
	100	10	—	—	—
<b>Totaux</b>	472	172	384	78	65
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . .	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	—	—	—	—	—
d. Développement des fils en km. { aériens . . . souterrains . . .	1.015	408	518	222 <sup>2)</sup>	65 <sup>2)</sup>
	1.979	327	—	—	—
<b>Totaux</b>	2.994	735	518	222	65
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . à fil double . . . internationaux . . .	1	2	29 <sup>2)</sup>	—	—
	13	3	—	—	—
<b>Totaux</b>	14	5 <sup>1)</sup>	29	—	—
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . souterraines . . . sous-marines . . .	321	1.648	640	—	—
	5	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	326	1.648	640	—	—
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . . sous-marins . . .	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	—	—	—	—	—
d. Développement des fils en km. { aériens . . . souterrains . . . sous-marins . . .	690	2.742	937	—	—
	10	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	700	2.742	937	—	—
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	8	4	34	10	1
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	13	13	45 <sup>2)</sup>	2	1
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	834	401	278	160	64
<b>Totaux</b>	847	414	323	162	65
<b>IV. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)	—	—	4	—	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . Ingénieurs . . . Chefs d'équipe et monteurs . . . Ouvriers . . . Téléphonistes . . . Facteurs . . .	— <sup>1)</sup>	— <sup>2)</sup>	2	— <sup>3)</sup>	—
	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—
	3	6	4	—	—
	7	7	19	13	—
	1	—	—	75	—
<b>Totaux</b>	—	—	9 <sup>4)</sup>	—	—
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .	306.471	400.031	217.453	220.195	48.992
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	992	125	382	—	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	—	—	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . arrivée . . . . .	1.145	—	— <sup>5)</sup>	—	—
	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	308.608	400.156	217.835	220.195	48.992
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	84.627	9.540	13.756	—	—
<b>VII. Recettes.</b>					
Fr.					
<b>A. Conversations urbaines.</b>					
a. Abonnements . . . . .	110.399	30.219	17.975	10.958 <sup>4)</sup>	817 <sup>2)</sup>
b. Conversations sous V. b. c. d. e. . . . .	—	27	—	227 <sup>4)</sup>	—
c. Recettes diverses . . . . .	—	—	—	—	—
<b>B. Conversations interurbaines.</b>					
a. Taxes des conversations . . . . .	19.685	10.838	13.988	—	—
b. Recettes diverses . . . . .	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	130.084	41.084	31.963	11.185	817
<b>VIII. Dépenses.</b>					
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .	—	—	—	—	—
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . . Matériel . . . . .	— <sup>2)</sup>	— <sup>3)</sup>	— <sup>4)</sup>	— <sup>5)</sup>	6.854 <sup>3)</sup>
	—	—	—	—	5.024 <sup>3)</sup>
<b>Totaux</b>	—	—	—	—	11.878

## téléphoniques, année 1915.

Colonies portugaises (année 1914)				Colonies portugaises (année 1915)				
Macao Exploitation par l'Administr. coloniale	Mozambique Exploitation par l'Administr. coloniale	S. Thomé et Príncipe Exploitation par l'Administr. coloniale	Timor Exploitation par l'Administr. coloniale	Angola Exploitation par l'Administr. coloniale	Inde portugaise Exploitation par l'Administr. coloniale	Macao Exploitation par l'Administr. coloniale	Mozambique Exploitation par l'Administr. coloniale	S. Thomé et Príncipe Exploitation par l'Administr. coloniale
3 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	10 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	3 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>	1 <sup>1)</sup>
40	56	181	27	124 <sup>2)</sup>	68 <sup>2)</sup>	52 <sup>2)</sup>	56 <sup>2)</sup>	185 <sup>2)</sup>
5	2	—	—	—	—	5 <sup>2)</sup>	2 <sup>2)</sup>	—
45	58	181	27	124	68	57	58	185
—	—	—	—	124 <sup>2)</sup>	68 <sup>2)</sup>	52 <sup>2)</sup>	56 <sup>2)</sup>	185 <sup>2)</sup>
—	—	—	—	—	—	5 <sup>2)</sup>	2 <sup>2)</sup>	—
93 <sup>2)</sup>	112 <sup>2)</sup>	185 <sup>2)</sup>	27 <sup>2)</sup>	225 <sup>2)</sup>	68 <sup>2)</sup>	104 <sup>2)</sup>	112 <sup>2)</sup>	196 <sup>2)</sup>
5	305	—	—	—	—	5 <sup>2)</sup>	305 <sup>2)</sup>	—
98	417	185	27	225	68	109	417	196
—	—	152	53	—	—	—	—	178 <sup>2)</sup>
—	—	—	1.141	—	—	—	—	—
—	—	152	1.194	—	—	—	—	178
—	—	233	—	—	—	—	—	325 <sup>2)</sup>
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	233	—	—	—	—	—	325
—	—	—	—	—	—	—	—	325 <sup>2)</sup>
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	235	—	—	—	—	—	332 <sup>2)</sup>
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	235	—	—	—	—	—	332
3	1	1	1	10	1	3	1	1
18	—	7	68	2	1	1	—	9
130	290	144	9	190	71	185	297	169
148	290	151	77	192	72	186	297	178
—	—	—	—	—	1	—	—	—
2	1	2	2	—	—	2	1	2
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	10	—	— <sup>3)</sup>	1	—	5	12
3	6	4	—	—	4	3	1	4
7	7	19	13	—	9	6	7	23
1	—	—	75	—	—	1	—	—
13	14	35	90	—	15	12	14	41
160.421	278.432	66.543	163	17.601	64.295	170.159	305.061	110.742
—	—	520	—	—	—	—	—	1.652
—	—	—	163	—	—	—	—	—
—	—	—	—	1.083	—	—	—	—
—	—	—	—	2.201	—	—	—	—
—	—	—	—	6.503	—	—	—	—
160.421	278.432	67.063	10.113	17.601	64.295	170.159	305.061	112.394
—	—	91.432	—	—	—	—	—	82.245
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
5.564 <sup>3)</sup>	30.335 <sup>2)</sup>	12.091	1.420 <sup>3)</sup>	12.504 <sup>4)</sup>	876 <sup>3)</sup>	6.543 <sup>3)</sup>	99.437 <sup>3)</sup>	13.491
—	—	527 <sup>3)</sup>	1.462 <sup>3)</sup>	—	38	—	—	1.618
—	—	1.642 <sup>3)</sup>	—	145 <sup>4)</sup>	—	—	—	461 <sup>3)</sup>
—	—	3.264 <sup>3)</sup>	1.323 <sup>3)</sup>	—	—	—	—	2.956 <sup>3)</sup>
—	—	—	4.205 <sup>3)</sup>	—	69 <sup>3)</sup>	—	—	—
5.564	30.335	17.524	8.410	12.649	983	6.543	99.437	18.526
—	—	—	—	—	—	—	—	—
11.061 <sup>3)</sup>	28.910 <sup>3)</sup>	45.319 <sup>3)</sup>	17.968 <sup>3)</sup>	— <sup>5)</sup>	7.305 <sup>3)</sup>	10.527 <sup>3)</sup>	28.910 <sup>3)</sup>	54.754 <sup>3)</sup>
6.227 <sup>3)</sup>	5.000 <sup>3)</sup>	14.033 <sup>3)</sup>	2.500 <sup>3)</sup>	—	2.464 <sup>3)</sup>	6.547 <sup>3)</sup>	5.000 <sup>3)</sup>	11.123 <sup>3)</sup>
17.288	33.910	59.352	20.468	—	9.769	17.074	33.910	65.877

## Statistique des communications

Objets de la statistique	Colonies portugaises (année 1915)	Congo belge	Côte française des Somalis	Danemark	
	Timor Exploitation par l'Adminstr. coloniale	Exploitation par l'Adminstr. coloniale		Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées <sup>2)</sup>
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	1 <sup>1)</sup>	4 <sup>1)</sup>			
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . .	27 <sup>2)</sup>	60		1.027	
<b>Totaux</b>	27	60		1.027	
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .	27 <sup>2)</sup>				
<b>Totaux</b>	27				
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .	27 <sup>2)</sup>	164 <sup>2)</sup>		4.508 <sup>2)</sup>	147.173
<b>Totaux</b>	27	164		4.893	493.589 <sup>12)</sup>
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . . à fil double . . . . . internationaux . . . . .	54	6 <sup>4)</sup>		14 <sup>2)</sup>	2.731
<b>Totaux</b>	54	8		14	2.731
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . . sous-marines . . . . .	1.278	1.500 <sup>5)</sup>		3.633 <sup>5)</sup>	88 <sup>4)</sup> 9)
<b>Totaux</b>	1.278	1.500		4.245	524 <sup>1)</sup> 5)
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .	1.278				
<b>Totaux</b>	1.278				
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .	1.278	1.500		24.097	100.048
<b>Totaux</b>	1.278	1.500		28.132	100.048
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	1	6		79	1.328 <sup>13)</sup>
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	73	11		156	2.314 <sup>14)</sup>
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	12	125 <sup>6)</sup>		1.931	153.312
<b>Totaux</b>	85	136		2.087	155.626
<b>IV. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)					325
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . .	2				42
Ingénieurs . . . . .					234
Chefs d'équipe et monteurs . . . . .	2				767
Ouvriers . . . . .					3.342
Téléphonistes . . . . .	11				87
Facteurs . . . . .	68				
<b>Totaux</b>	83				4.797
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .		22.450 <sup>8)</sup>		1.575.435	241.379.000
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement					
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	116				
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	1.013				92.014
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . arrivée . . . . .	6.023			850.218 <sup>10)</sup>	
	7.230			229.122 <sup>10)</sup>	
<b>Totaux</b>	14.382	22.450		2.654.775	241.471.014
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	28.764	520 <sup>9)</sup>		2.195.822	63.817.000 <sup>16)</sup>
<b>VII. Recettes.</b>					
Fr. Fr.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . .	1.025 <sup>5)</sup>	7.500 <sup>10)</sup>			
b. Conversations sous V. b. c. d. e. . . . .	1.367 <sup>5)</sup>			2.279.622	13.132.033
c. Recettes diverses . . . . .					2.835.325
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	1.772 <sup>3)</sup>	1.054 <sup>11)</sup>			563.246
b. Recettes diverses . . . . .		66 <sup>12)</sup>			
<b>Totaux</b>	4.164	8.620		2.279.622	16.530.604
<b>VIII. Dépenses.</b>					
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .					67.052.722
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . . Matériel . . . . .	20.448 <sup>3)</sup>				7.518.339 <sup>17)</sup>
	2.500 <sup>3)</sup>				
<b>Totaux</b>	22.948				7.518.339

Aucune indication n'a été fournie.

## téléphoniques, année 1915.

Danemark	Erythrée	Espagne		France et Algérie	Grande-Bretagne	Grèce	Hongrie	Indes britanniques	Indes néerlandaises	
		Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées						Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées
			13						54 <sup>1)</sup>	11 <sup>1)</sup>
48	35								12.073 <sup>2)</sup>	2.700 <sup>2)</sup>
48	35								401 <sup>3)</sup>	2 <sup>3)</sup>
	62								12.474	2.702
	62								29.310 <sup>4)</sup>	16.066
360	75								25.577 <sup>5)</sup>	967 <sup>18)</sup>
360	75								54.887	17.033
	2								50.868 <sup>6)</sup>	23.095
59	2	29	5						51.154 <sup>7)</sup>	1.935 <sup>19)</sup>
59	4	29	5						102.022	25.030
300	497								2 <sup>8)</sup>	1 <sup>20)</sup>
23	1								43 <sup>9)</sup>	
323	498									
	542								45	1
	1								2.657 <sup>10)</sup>	75
	543									
807	718								2.657	75
45	2								5.865	
852	720									
58	8	56	200						5.865	
19	10	368	213						11.730	
186	87	850	35.700							
205	97	1.218	35.913						11.730	
	1								154	49
	1	268	109						83	
	3								16.899	
	7	71	16						16.982	
	4								38	15
	2								42 <sup>11)</sup>	12
6	18	339	125						7 <sup>12)</sup>	3
149.500	105.875								193 <sup>13)</sup>	20
	5.980								487 <sup>14)</sup>	251 <sup>14)</sup>
									785 <sup>15)</sup>	190 <sup>21)</sup>
									153	18
									1.705	509
149.500	111.855								29.963.500	7.719.250
109.600 <sup>16)</sup>	12.590									19.346
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.							
11.167	59.840	42.856	6.756.392						3.939.161 <sup>17)</sup>	1.054.281
	950	90.746	4.092.760						7.459	3.868
	251								128.122	21.810
35.058	9.295								1.630.999	436
11.099	84								68.268	11.945
57.324	70.420	133.602 <sup>1)</sup>	10.849.152						5.774.009	1.092.340
594.865	7.485								13.135.143	2.348.707
	19.776 <sup>17)</sup>								2.050.234	413.328
	1.074 <sup>17)</sup>								6.493.545	141.602
20.850	23.680								8.543.779	554.930

Aucune indication n'a été fournie.

## Statistique des communications

Objets de la statistique	Islande Exploitation par l'Etat	Italie	Japon		
			Japon <sup>1)</sup> Exploitation par l'Etat	Chosen <sup>1)</sup> Exploitation par l'Etat	Formose <sup>1)</sup> Exploitation par l'Etat
<b>I. Réseaux urbains.</b>					
a. Nombre de réseaux . . . . .	—	—	1.123	33 <sup>10)</sup>	—
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . .	—	—	6.596 334 <sup>2)</sup>	701 10	361 2
<b>Totaux</b>	—	—	6.930	711	363
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .	—	—	149.089 242.710 <sup>3)</sup>	10.215 4.403	13.670 3.168
<b>Totaux</b>	—	—	391.799	14.618	16.838
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .	—	—	298.177 458.679 <sup>4)</sup>	14 325 <sup>11)</sup> 8.814	17.441 3.930
<b>Totaux</b>	—	—	756.856	23.139	21.371
<b>II. Circuits interurbains.</b>					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . . à fil double . . . . . internationaux . . . . .	—	—	2.171 <sup>5)</sup>	67 <sup>12)</sup> 119	—
<b>Totaux</b>	—	—	2.171	186	—
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . . sous-marines . . . . .	1.947 54	—	5.316 11 159	3.804 — —	1.099 — —
<b>Totaux</b>	2.001	—	5.486	3.804	1.099
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .	—	—	58.440 1.330 126	9.671 83 8	12.222 — —
<b>Totaux</b>	—	—	59.896	9.762	12.222
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .	5.734 117	—	116.878 2.665 507	10.429 118 9	16.167 — —
<b>Totaux</b>	5.851 <sup>1)</sup>	—	120.050	10.556	16.167
<b>III. Stations et postes.</b>					
a. Nombre de stations centrales . . . . .	51	—	1.140	45	66
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	128 <sup>2)</sup>	—	3.309	548	137
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	1.187	—	232.312	9.659	4.417
<b>Totaux</b>	1.315	—	235.621	10.207	4.554
<b>IV. Personnel.</b>					
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)	3	—	—	—	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . .	—	—	—	—	—
Ingénieurs . . . . .	—	—	—	—	—
Chefs d'équipe et monteurs . . . . .	—	—	—	—	—
Ouvriers . . . . .	—	—	—	—	—
Téléphonistes . . . . .	156	—	—	—	—
Facteurs . . . . .	13	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	172 <sup>1)</sup>	—	—	—	—
<b>V. Conversations urbaines.</b>					
a. D'abonné à abonné . . . . .	—	—	1.187.961.316	38.087.140	20.663.959
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—	3.712.139 <sup>7)</sup>	50.052	41.792
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .	—	—	29.027	558	2.092
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .	—	—	—	180	—
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . arrivée . . . . .	—	—	—	10.154 3.292	— —
<b>Totaux</b>	—	—	1.191.702.482	38.151.376	20.707.843
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>					
Nombre de conversations . . . . .	181.581	—	21.274.879 <sup>8)</sup>	1.320.726 <sup>8)</sup>	576.439 <sup>8)</sup>
<b>VII. Recettes.</b>					
Fr.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements . . . . .	—	—	27.839.797	1.821.370	755.770
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	—	—	459.697 <sup>9)</sup>	7.558	6.423
c. Recettes diverses . . . . .	—	—	3.707.673	—	—
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations . . . . .	223.954	—	10.203.893	—	327.940
b. Recettes diverses . . . . .	—	—	—	—	46.351
<b>Totaux</b>	223.954	—	42.211.060	1.828.928	1.136.484
<b>VIII. Dépenses.</b>					
Fr.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .	— <sup>3)</sup>	—	109.348.554	— <sup>3)</sup>	— <sup>3)</sup>
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . . Matériel . . . . .	— <sup>3)</sup>	—	— <sup>3)</sup>	— <sup>3)</sup>	— <sup>3)</sup>
<b>Totaux</b>	—	—	—	—	—

Aucune indication n'a été fournie.

## téléphoniques, année 1915.

Japon		Luxem- bourg Exploitation par l'Etat	Maroc	Monté- négro	Norvège		Nouvelle- Zélande	Pays-Bas	
Sakhalin japonais <sup>1)</sup> Exploitation par l'Etat	Réseau japo- nais en Mandchourie <sup>1)</sup> Exploitation par l'Etat				Exploitation par l'Etat <sup>1)</sup>	Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées <sup>2)</sup>		Exploitation par l'Etat	Exploitation municipale
3	17	107 <sup>1)</sup>	—	—	74 <sup>2)</sup>	359	—	34	25 <sup>15)</sup>
35	414	604	—	—	1.894	15.945	—	434	3.052
—	5	20	—	—	199 <sup>3)</sup>	140 <sup>21)</sup>	—	139	1.286
35	419	624	—	—	2.093 <sup>4)</sup>	16.085	—	573	4.338
1.157	7.403	2.063 <sup>2)</sup>	—	—	— <sup>5)</sup>	— <sup>22)</sup>	—	1.710	5.849
—	1.831	3.179 <sup>3)</sup>	—	—	—	—	—	6.238	102.079
1.157	9.234	5.242	—	—	—	—	—	7.948	107.928
1.157	14.806	2.148	—	—	41.064 <sup>6)</sup>	76.610 <sup>23)</sup>	—	3.421	11.699
—	3.661	6.358	—	—	97.825 <sup>7)</sup>	38.818 <sup>24)</sup>	—	12.476	204.158
1.157	18.467	8.506	—	—	138.889	115.428	—	15.897	215.857
—	—	115	—	—	44 <sup>8)</sup>	— <sup>25)</sup>	—	—	—
—	51 <sup>14)</sup>	56 <sup>4)</sup>	—	—	616 <sup>9)</sup>	— <sup>26)</sup>	—	1.329 <sup>1)</sup>	—
—	—	13	—	—	9 <sup>2)</sup>	—	—	44 <sup>2)</sup>	—
—	51	184	—	—	669	—	—	1.373	—
35	934	747	—	—	18.884 <sup>10)</sup>	14.391	—	2.929	—
—	—	—	—	—	11 <sup>11)</sup>	25	—	396 <sup>3)</sup>	—
—	—	—	—	—	1.133	67	—	180 <sup>4)</sup>	—
35	934	747	—	—	20.028	14.483 <sup>26)</sup>	—	3.505	—
201	3.312	2.266	—	—	— <sup>5)</sup>	— <sup>22)</sup>	—	49.478	—
—	—	56	—	—	—	—	—	49.478	—
201	3.312	2.322	—	—	—	—	—	49.478	—
201	6.623	3.574	—	—	72.435	42.667	—	98.956	—
—	—	112	—	—	622	6.878	—	—	—
—	—	—	—	—	2.230	353	—	—	—
201	6.623	3.686	—	—	75.287 <sup>12)</sup>	49.898 <sup>26)</sup>	—	98.956	—
3	17	107	—	—	917 <sup>13)</sup>	770	—	1.008 <sup>5)</sup>	31
7	103	307	—	—	1.847 <sup>14)</sup>	1.813	—	1.083 <sup>6)</sup>	320
573	4.398	3.932	—	—	50.747	45.828	—	12.962 <sup>7)</sup>	60.139
580	4.501	4.239	—	—	52.594	47.641	—	14.045	60.459
—	60	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	38	302	—	—	23
—	—	—	—	—	8	12	—	—	5
—	—	—	—	—	22 <sup>15)</sup>	—	—	—	108
—	81	—	—	—	183	382	—	—	496
—	223	—	—	—	707	1.101	—	—	618
—	10	—	—	—	6	35	—	—	81
—	374	—	—	—	964	1.832	—	825 <sup>9)</sup>	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	81
2.667.035	22.290.259	2.932.050	—	—	120.538.871	118.217.602	—	5.970.546 <sup>10)</sup>	154.571.096 <sup>16)</sup>
23	66.730	13.920 <sup>6)</sup>	—	—	300.000 <sup>16)</sup>	3.086.479	—	12.589	344.592 <sup>16)</sup>
—	2.253	—	—	—	—	—	—	79.755	—
—	279	—	—	—	—	15.052	—	—	—
1.125 <sup>13)</sup>	52.963	18.036 <sup>7)</sup>	—	—	831.089 <sup>17)</sup>	85.896	—	225.432 <sup>10)</sup>	663.238
164 <sup>13)</sup>	24.663	13.860 <sup>7)</sup>	—	—	418.671 <sup>17)</sup>	67.186	—	58.205 <sup>10)</sup>	151.200
2.668.347	22.437.147	2.977.866	—	—	122.088.631	121.472.215	—	6.346.527	155.730.126
23.218	290.657	376.594	—	—	8.211.145 <sup>18)</sup>	5.434.408 <sup>27)</sup>	—	* 9.838.458 <sup>11)</sup>	—
Fr.	Fr.	Fr.	—	—	Fr.	Fr.	—	Fr.	Fr.
62.488	813.003	327.850 <sup>8)</sup>	—	—	—	2.363.370	—	418.972	—
6	14.684	7.210	—	—	—	220.878	—	29.463	—
—	48.006	10.263 <sup>9)</sup>	—	—	—	263.038 <sup>28)</sup>	—	484.850 <sup>12)</sup>	—
14.744	426.237	27.826	—	—	—	31.066	—	5.903.577	—
—	10.664	—	—	—	—	—	—	1.257.490 <sup>13)</sup>	—
77.238	1.312.594	373.149	—	—	—	2.878.352	—	8.094.352	—
— <sup>9)</sup>	201.810	4.712.643	—	—	— <sup>19)</sup>	12.044.296	—	33.542.592	—
— <sup>9)</sup>	192.920	— <sup>10)</sup>	—	—	— <sup>19)</sup>	1.139.815	—	1.978.434	—
— <sup>9)</sup>	146.909	107.686 <sup>11)</sup>	—	—	— <sup>19)</sup>	1.810.458 <sup>29)</sup>	—	4.353.626 <sup>14)</sup>	—
—	339.829	107.686	—	—	—	2.950.273	—	6.332.060	—

Aucune indication n'a été fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

Aucune indication n'a été fournie.

\*) A lire dans la statistique de 1914. 8.155.982 au lieu de 15.500.447.

Objets de la statistique	Pays-Bas Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées	Perse	Portugal	Roumanie	Russie		Serbie	Stam
					Exploitation par l'Etat	Exploitation par des particuliers		
<b>I. Réseaux urbains.</b>								
a. Nombre de réseaux . . . . .	35 <sup>15)</sup>				153	11		
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . .	1.504 <sup>17)</sup> 586				12.625 204 <sup>1)</sup>	2.358 1.207		
<b>Totaux</b>	2.090				12.829	3.565		
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .	5.643 <sup>17)</sup> 32.432							
<b>Totaux</b>	38.075							
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . .	11.379 <sup>17)</sup> 64.864				167.073 52.929 <sup>2)</sup>	70.212 528.312		
<b>Totaux</b>	76.243				220.002	598.524		
<b>II. Circuits interurbains.</b>								
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . . . à fil double . . . . . internationaux . . . . .					32 5	1		
<b>Totaux</b>					37	1		
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . . . souterraines . . . . . sous-marines . . . . .					3.812 112	82		
<b>Totaux</b>					3.924 <sup>3)</sup>	82		
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .								
<b>Totaux</b>								
d. Développement des fils en km. { aériens . . . . . souterrains . . . . . sous-marins . . . . .					17.668 119	227		
<b>Totaux</b>					17.787	227		
<b>III. Stations et postes.</b>								
a. Nombre de stations centrales . . . . .	44				217	25		
b. Nombre de cabines publiques . . . . .	99				406	200		
c. Nombre de postes d'abonnés . . . . .	29.961				74.699	144.419		
<b>Totaux</b>	30.060				75.105	144.619		
<b>IV. Personnel.</b>								
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)					1			
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . . . .	27				143	192		
Ingénieurs . . . . .	12				281	91		
Chefs d'équipe et monteurs . . . . .	27				1.080	1.055		
Ouvriers . . . . .	138							
Téléphonistes . . . . .	302				2.230	2.739		
Facteurs . . . . .	103				227	113		
<b>Totaux</b>	609				3.962	4 190		
<b>V. Conversations urbaines.</b>								
a. D'abonné à abonné . . . . .	45.935.388 <sup>16)</sup>				499.873.549	814.154.628		
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement . . . . .	34.702							
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné . . . . .								
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné . . . . .								
e. Télégrammes téléphonés { départ . . . . . arrivée . . . . .	216.469 36.486				51.972 43.690			
<b>Totaux</b>	46.223.045				499.969.211	814.154.628		
<b>VI. Conversations interurbaines.</b>								
Nombre de conversations . . . . .					12.253.294	1.447.132		
<b>VII. Recettes.</b>								
<b>A. Conversations urbaines.</b>								
a. Abonnements . . . . .					13.975.477			
b. Conversations sous V. b. c. d. e. . . . .					1.187.024			
c. Recettes diverses . . . . .					801.637			
<b>B. Conversations interurbaines.</b>								
a. Taxes des conversations . . . . .								
b. Recettes diverses . . . . .								
<b>Totaux</b>					15.964.138			
<b>VIII. Dépenses.</b>								
<b>a. Etablissement antérieur à l'année courante . . . . .</b>								
b. Dépenses de l'année courante { Personnel . . . . . Matériel . . . . .					30.144.427 5.357.797			
<b>Totaux</b>					5.357.797			

Aucune indication n'a été fournie.

Objets de la statistique	Suède			Suisse	Tunisie	Turquie Réseau de Constantinople	Uruguay	Observations
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C <sup>tes</sup> privées	Exploitation par des Sociétés mu- tuelles des habitants	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par une C <sup>te</sup> privée <sup>1)</sup>		
	150 <sup>1)</sup>	3 <sup>2)</sup>	15 <sup>24)</sup>	500 <sup>1)</sup>	88	2 <sup>2)</sup>		<p><b>Afrique du Sud (Union).</b> — 1) Non compris le réseau de Durban qui est la propriété d'une corporation. — 2) Aucun relevé n'a été fait. — 3) Les services des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique.</p> <p><b>Argentine (République).</b> — 1) Compris sous II. Circuits interurbains. — 2) Y compris les réseaux urbains.</p> <p><b>Bosnie-Herzégovine</b> — 1) Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — 2) Le reste est compris, comme partie du réseau télégraphique, dans le tableau statistique des télégraphes (I. Réseau). — 3) Fils de bronze de 1,5 mm. — 4) Fils de bronze de 2, 3, 4 et 5 mm. — 5) Fils aériens doubles de bronze de 2, 3 et 4 mm. — 6) La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains de fonctionnaires du télégraphe. — 7) 20 heller par conversation de 3 minutes. — 8) 10 heller par télégramme. Les copies des télégrammes sont remises par voie postale ou „télégraphe restant“. — 9) Unité de temps: 3 minutes. — 10) Par suite de la réunion des services des télégraphes et des téléphones, les dépenses afférentes au service téléphonique ne peuvent pas être indiquées.</p> <p><b>Bulgarie.</b> — 1) La réunion des services des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas de fournir ces renseignements.</p> <p><b>Ceylan.</b> — 1) Estimation.</p> <p><b>Colonies françaises (Afrique occidentale française. Sénégal).</b> — 1) Le réseau de St-Louis est entièrement établi à double fil; celui de Dakar comporte encore quelques circuits avec retour par la terre. — 2) Fil de bronze de 11/10, fil de bronze de 13/10, fil de bronze de 20/10 et fil de fer de 3 mm. — 3) Un câble sous-marin est employé concurrentement pour les communications télégraphiques et téléphoniques entre Dakar et Gorée. — 4) Le personnel du service postal et télégraphique assure</p>
	— <sup>2)</sup>	—	—	21.777 1.418	1.451 14	116 75		
				23.195 <sup>2)</sup>	1.465	191		
	190.493 <sup>3)</sup>	180.734	—	39.836 138.699	1.579 <sup>1)</sup> 1.074 <sup>2)</sup>	—		
	190.493	180.734	—	178.535 <sup>3)</sup>	2.653	—		
	382.223 <sup>4)</sup>	362.022	3.539	79.673 <sup>4)</sup> 277.398 <sup>5)</sup>	3.158 2 148 <sup>3)</sup>	4.353 22.266		
	382.223	362.022	3.539	357.071 <sup>6)</sup>	5.306	26.619		
	59 <sup>5)</sup> 4.276 <sup>5)</sup> 21 <sup>6)</sup>	—	—	1.118 <sup>7)</sup> 84 <sup>8)</sup>	88 <sup>9)</sup> 1 <sup>6)</sup>	—		
	4.356	—	—	1.202 <sup>9)</sup>	89	—		
	29.540 410 241	—	—	— <sup>10)</sup>	— <sup>7)</sup>	—		
	30.191 <sup>7)</sup>	—	—	—	—	—		
	156.001 10.236 868	—	—	31.431 4.832 46	4.408 62 1	—		
	167.105 <sup>8)</sup>	—	—	36.309 <sup>11)</sup>	4.471	—		
	313.322 20.472 1.737	—	—	62.861 9.665 92	8.816 124 2	—		
	335.531 <sup>9)</sup>	—	—	72.618 <sup>12)</sup>	8.942	—		
	2.322 <sup>10)</sup>	193	38	802 <sup>13)</sup>	88	—		
	4.403 <sup>11)</sup> 176.819 <sup>12)</sup>	—	—	1.427 <sup>14)</sup> 96.420	120 2.724	60 4.156		
	181.222	82.893	1.171	97.847	2.844	4.216		
	7 <sup>13)</sup> 40	10	—	144 <sup>15)</sup> 168 <sup>16)</sup>	—	1 1 3		
	— <sup>14)</sup>	701	— <sup>25)</sup>	1.105 <sup>17)</sup>	— <sup>8)</sup>	26 72 104 <sup>3)</sup>		
	5.471 <sup>15)</sup> 23	1.005 53	—	879 <sup>18)</sup> 6	—	—		
	5.541 <sup>16)</sup>	1.769	—	2.302	—	207		
	323.287.000 <sup>17)</sup>	—	—	55.362.969	987.958	5.105.000 53.000		
	— <sup>18)</sup>	— <sup>25)</sup>	— <sup>25)</sup>	28 333	83 <sup>9)</sup>	—		
	1.653.364 <sup>19)</sup> 887.660 <sup>20)</sup>	—	—	262.000 <sup>19)</sup> 239.762 <sup>19)</sup>	4.414 <sup>10)</sup>	—		
	325.828.024	—	—	55.893.064	992.455	5.158.000		
	23.504.537 <sup>20)</sup>	— <sup>25)</sup>	— <sup>25)</sup>	15.068.387 <sup>20)</sup>	438.562	—		
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.		
	13.108.590	— <sup>21)</sup>	— <sup>25)</sup>	6.975.727 2.694.706 <sup>21)</sup> 867.131 <sup>22)</sup>	51.605 <sup>11)</sup> 43 6.130 <sup>12)</sup>	680.000		
	12.760.436	— <sup>25)</sup>	— <sup>25)</sup>	5.377.423 2.885 <sup>23)</sup>	220.746	—		
	25.869.026	—	—	15.917.872	278.524	680.000		
	98.199.703	— <sup>25)</sup>	— <sup>25)</sup>	79.973.153 <sup>24)</sup>	— <sup>8)</sup>	—		
	14.972.119 <sup>22)</sup>	— <sup>25)</sup>	— <sup>25)</sup>	4 350.324 11.567.548 <sup>25)</sup>	— <sup>8)</sup>	—		
	14.972.119	—	—	15.917.872	—	—		

Aucune indication n'a été fournie.

## Statistique des communications téléphoniques, année 1915.

## Observations

le service téléphonique. — <sup>5)</sup> Remboursement des cessions de matériel. — <sup>6)</sup> Les dépenses du service téléphonique sont englobées dans celles du service postal et télégraphique.

**Colonies françaises (Afrique occidentale française. Haut-Sénégal et Niger).** — <sup>1)</sup> Service trop peu important pour occuper un personnel spécial. Il est assuré par des agents s'occupant indifféremment et suivant les nécessités, de la poste et du télégraphe.

**Colonies françaises (Côte d'Ivoire).** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de fer de 3 mm. et fil de cuivre de 2 et 2,5 mm.

**Colonies françaises (Dahomey).** — <sup>1)</sup> Fil de cuivre de 2 mm. de diamètre. — <sup>2)</sup> Deux câbles à 2 conducteurs.

**Colonies françaises (Guinée française).** — <sup>1)</sup> Chiffre approximatif, le personnel et le matériel étant communs aux deux services télégraphique et téléphonique.

**Colonies françaises (Indochine française).** — <sup>1)</sup> Personnel fusionné avec le service télégraphique. — <sup>2)</sup> Les dépenses relatives au matériel et à l'entretien sont fusionnées avec celles du service télégraphique.

**Colonies françaises (Madagascar).** — <sup>1)</sup> Deux circuits à fil simple et deux circuits à fil double, d'une longueur totale de 1311 km. et d'un développement de 2069 km., sont constitués par des lignes télégraphiques utilisées, à certaines heures de la journée, comme circuits téléphoniques. Non compris la longueur et le développement des lignes téléphoniques du chemin de fer. — <sup>2)</sup> En raison de la fusion des services postaux, télégraphiques et téléphoniques, aucun agent n'est affecté tout spécialement au service téléphonique. — <sup>3)</sup> Pour la raison indiquée ci-dessus, le chiffre des dépenses afférentes au service téléphonique ne peut être mentionné.

**Colonies françaises (Nouvelle-Calédonie).** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre, fil de cuivre dur de  $11/10$  mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. de diamètre. — <sup>2)</sup> Fil de bronze de 2 mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. de diamètre. 632 km. de lignes télégraphiques servent concurremment, suivant un horaire établi, à la transmission télégraphique et aux communications téléphoniques. — <sup>3)</sup> Les préposés aux cabines publiques exercent leur emploi gratuitement. — <sup>4)</sup> Les postes, télégraphes et téléphones forment un service unique ressortissant à la même direction. Dans la plupart des stations, le personnel s'emploie à l'une ou à l'autre des branches du service, suivant les besoins du moment. — <sup>5)</sup> La transmission téléphonique des télégrammes n'est admise que d'une façon officieuse et ne supprime pas la remise à domicile. — <sup>6)</sup> Les dépenses représentant l'établissement et l'entretien du réseau téléphonique sont confondues avec celles du réseau télégraphique.

**Colonies portugaises (Angola). Année 1914.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de fer galvanisé de 2 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Le personnel est celui du service télégraphique. — <sup>4)</sup> Le franc à raison de 20 centavos. — <sup>5)</sup> Les dépenses sont confondues avec celles des télégraphes.

**Colonies portugaises (Inde portugaise). Année 1914.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de cuivre de 3 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Le franc à raison de 20 centavos.

**Colonies portugaises (Macao). Année 1914.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de fer galvanisé de 2 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Le franc à raison de 20 centavos.

**Colonies portugaises (Mozambique). Année 1914.** — <sup>1)</sup> Fil double. — <sup>2)</sup> Fil de cuivre N° 16. — <sup>3)</sup> Le franc à raison de 20 centavos.

**Colonies portugaises (S. Thomé et Principe). Année 1914.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de fer galvanisé de 2 mm. et fil de bronze silicieux de 1,5 à 2 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Le franc à raison de 20 centavos.

**Colonies portugaises (Timor). Année 1914.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de fer galvanisé de 2 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Le franc à raison de 20 centavos.

**Colonies portugaises (Angola). Année 1915.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de fer galvanisé de 2 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Le personnel est celui du service télégraphique. — <sup>4)</sup> Le franc à raison de 20 centavos. — <sup>5)</sup> Les dépenses sont confondues avec celles des télégraphes.

**Colonies portugaises (Inde portugaise). Année 1915.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de cuivre de 3 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Le franc à raison de 20 centavos.

**Colonies portugaises (Macao). Année 1915.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de fer galvanisé de 2 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Le franc à raison de 20 centavos.

**Colonies portugaises (Mozambique). Année 1915.** — <sup>1)</sup> Fil double. — <sup>2)</sup> Fil de cuivre N° 16. — <sup>3)</sup> Le franc à raison de 20 centavos.

**Colonies portugaises (S. Thomé et Principe). Année 1915.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de fer galvanisé de 2 mm. et fil de bronze silicieux de 1,5 et 2 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Le franc à raison de 20 centavos.

**Colonies portugaises (Timor). Année 1915.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de fer galvanisé de 2 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Le franc à raison de 20 centavos.

**Congo belge.** — <sup>1)</sup> Fil simple avec retour par la terre. — <sup>2)</sup> Fil de bronze phosphoreux de 2 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Une partie des lignes sert simultanément au service télégraphique et au service téléphonique. — <sup>4)</sup> Fil aérien. — <sup>5)</sup> Fil

# Statistique des communications téléphoniques, année 1915.

## Observations

de bronze phosphoreux de 2 mm. et fil de fer de 4 mm. de diamètre. — <sup>6)</sup> Y compris les appareils reliant les services publics aux bureaux centraux. — <sup>7)</sup> Les services des postes, télégraphes et téléphones sont fusionnés. — <sup>8)</sup> Y compris les communications entre services publics, chiffre établi d'après la moyenne journalière. — <sup>9)</sup> Unités de temps : 5 et 10 minutes. — <sup>10)</sup> Le prix de l'abonnement est de fr. 250; les frais de première installation sont supportés par l'Administration. — <sup>11)</sup> Taxes de conversations interurbaines : 5 minutes = fr. 2, 10 minutes = fr. 3. — <sup>12)</sup> Taxe d'appel fixée à 50 centimes. — <sup>13)</sup> Les dépenses se confondent avec celles des services des postes et télégraphes.

**Danemark.** — <sup>1)</sup> Année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1915 au 31 Mars 1916. — <sup>2)</sup> Fils d'acier de 3 mm. de diamètre hors des villes et fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre dans les villes. — <sup>3)</sup> La communication avec l'Allemagne est établie par trois voies (via Kolding, via Syltholm-Fehmarn et via Gjedser-Warnemünde), par sept fils doubles de cuivre dur, savoir : trois de 5 mm., quatre de 4 mm. Avec la Suède, la communication est établie par deux voies (via Vedbæk-Hildesborg et via Elsinore-Helsingborg) par sept fils doubles de cuivre dur, savoir : quatre de 3 mm. et trois de 4,5 mm. Les conversations avec la Norvège sont échangées à travers la Suède via Elsinore-Helsingborg. — <sup>4)</sup> Câbles souterrains avec 40 conducteurs (4 × 4 + 12 × 2) avec un fil fin de fer. Isolation de papier sous plomb et ruban de fer. — <sup>5)</sup> Y compris 1734 km. de lignes comportant aussi des fils télégraphiques. — <sup>6)</sup> Y compris 46 km. de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — <sup>7)</sup> Y compris 119 km. de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — <sup>8)</sup> La plupart des câbles avec self-induction artificielle (un fil fin de fer) contiennent 4 ou 8 conducteurs. — <sup>9)</sup> Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — <sup>10)</sup> La transmission téléphonique de ces télégrammes est gratuite. A la demande du destinataire, les télégrammes arrivés sont, en outre, portés à son domicile par facteur. — <sup>11)</sup> La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — <sup>12)</sup> Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — <sup>13)</sup> Y compris 76 stations centrales secondaires. — <sup>14)</sup> Dont 660 cabines publiques automatiques. — <sup>15)</sup> Ordinairement des dames. — <sup>16)</sup> Ce chiffre n'indique que le nombre de conversations. Le nombre d'unités n'est pas donné, ni par les compagnies privées, ni par l'administration des îles de Féroé. — <sup>17)</sup> Non compris les dépenses d'établissement de l'année courante. — <sup>18)</sup> La plupart des stations centrales et des cabines publiques sont desservies par des personnes particulières.

**Espagne.** — <sup>1)</sup> Il existe un réseau provincial exploité par la Députation de Guipuzcoa, ayant produit pendant l'année 1915 fr. 211.941. De cette somme, le 10 %, soit fr. 21.194, revient à l'Etat.

**Indes néerlandaises.** — <sup>1)</sup> Fils doubles et fils simples. — <sup>2)</sup> Fils de bronze de 1,5 et 2 mm., fils d'acier galvanisé de 2 et 3 mm. et fils de fer galvanisé de 4 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Câbles de 7 à 224 conducteurs doubles de 0,8 et de 1 mm. de diamètre, isolés au papier et à l'air et couverts d'un manteau de plomb de 2,5 à 3 mm.; armature en fils de fer galvanisé. — <sup>4)</sup> 1455 km. de réserve. — <sup>5)</sup> 8283 km. de réserve. — <sup>6)</sup> 2554 km. de réserve. — <sup>7)</sup> 16.566 km. de réserve. — <sup>8)</sup> Communications télégraphiques à disposition du service téléphonique. — <sup>9)</sup> Fils de cuivre dur de 4 mm., fils de bronze de 2, 3 et 3 1/2 mm., fils de fer de 4 mm. et fils bimétalliques de 2 1/2 mm. de diamètre. — <sup>10)</sup> Non compris les deux communications télégraphiques mentionnées sous II. a (longueur totale 150 km.). — <sup>11)</sup> Les circuits interurbains sont construits par le service des télégraphes et exploités par celui des téléphones. — <sup>12)</sup> Un ingénieur appartient à la Direction centrale et est compris sous la rubrique IV. a. — <sup>13)</sup> Trois classes de personnes. — <sup>14)</sup> Tous des indigènes, et en grand nombre à titre temporaire (coulis). — <sup>15)</sup> 298 dames; du reste des indigènes et des Chinois. — <sup>16)</sup> L'unité de temps est de 3 minutes. — <sup>17)</sup> Il y a diverses taxes mensuelles dépendant de la grandeur des réseaux et du nombre des conversations de l'abonné. Les abonnés au delà d'un rayon de 3 km. (parfois 6 km.) paient une contribution supplémentaire dépendant de la distance. Les conversations entre les différentes centrales d'un même réseau sont encore soumises à un tarif spécial. — <sup>18)</sup> 355 km. de réserve. — <sup>19)</sup> 710 km. de réserve. — <sup>20)</sup> Fils d'acier. — <sup>21)</sup> La plupart sont des indigènes et des Chinois.

**Islande.** — <sup>1)</sup> Les lignes et le personnel sont communs pour le trafic des télégraphes et des téléphones. — <sup>2)</sup> Ouvertes aussi à la correspondance télégraphique. — <sup>3)</sup> La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

**Japon, Chosen, Formose, Sakhalin japonais et Réseau japonais en Mandchourie.** — <sup>1)</sup> Année budgétaire du 1<sup>er</sup> Avril 1915 au 31 Mars 1916. — <sup>2)</sup> Y compris 401 km. de câbles sous-marins. — <sup>3)</sup> Y compris 117 km. de câbles sous-marins. — <sup>4)</sup> Y compris 49.654 km. de câbles sous-marins. — <sup>5)</sup> Dont 86 circuits duplex, 132 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones et 470 circuits destinés à la fois aux télégraphes et aux téléphones. — <sup>6)</sup> La fusion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les chiffres du personnel et des dépenses exclusivement afférents au service téléphonique. — <sup>7)</sup> Y compris le nombre des conversations échangées par les téléphones automatiques. La taxe d'une conversation de 5 minutes est fixée à fr. 0,125. — <sup>8)</sup> Unité de conversation : 5 minutes. — <sup>9)</sup> Non compris le produit des conversations mentionnées sous V, c, d, e. Ce produit est compris dans la rubrique VII, B, a. — <sup>10)</sup> A savoir : 28 à fil double et 5 à fil simple. — <sup>11)</sup> Fils de cuivre dur de 1,422 mm. de diamètre pesant 50 lbs. par mille, ou fils de fer de 2,184 mm. de diamètre pesant 100 lbs., ou bien fils de cuivre doux de 0,8128 mm. de diamètre. — <sup>12)</sup> Fils de cuivre dur de 1,422 mm. de diamètre pesant 50 lbs.; fils de cuivre dur de 2,007 mm. de diamètre pesant 100 lbs.; fils de cuivre dur de 2,843 mm. de diamètre pesant 200 lbs.; fils de cuivre dur de 4,013 mm. de diamètre pesant 400 lbs. et fils de fer de 4,343 mm. de diamètre pesant 400 lbs. — <sup>13)</sup> On perçoit fr. 0,075 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis par téléphone directement entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — <sup>14)</sup> Fils de cuivre dur

## Statistique des communications téléphoniques, année 1915.

## Observations

pesant 100, 200, 300 et 400 lbs.; fils d'acier recouvert d'une couche de cuivre pesant 170, 300 et 520 lbs.; fils de fer pesant 200, 400 et 600 lbs.; câbles sous plomb, isolés au papier.

**Luxembourg.** — <sup>1)</sup> Les abonnés sont desservis par des fils doubles dans les réseaux de Luxembourg et d'Esch-Alzette et par des fils simples avec retour par la terre dans tous les autres réseaux. — <sup>2)</sup> Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,5 mm. — <sup>3)</sup> a) Câbles souterrains isolés au papier et munis d'une gaine de plomb à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. b) Câbles de même nature munis, en outre, d'une armature de fils d'acier à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. c) Câbles sous plomb, isolés au caoutchouc à 35 et 25 paires de conducteurs. Les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,8 et 1,5 mm. de diamètre à 98 % de conductibilité. La longueur en kilomètres des circuits en réserve est de 2125, celle des fils en réserve de 4250. — <sup>4)</sup> Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 (interurbains), de 3 et 4 mm. (internationaux). — <sup>5)</sup> La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — <sup>6)</sup> La taxe est fixée à 25 centimes pour la communication demandée par un non-abonné avec un abonné et à 50 centimes pour toute autre communication. — <sup>7)</sup> 10 centimes par télégramme. Les copies des télégrammes arrivés sont remises par voie postale. — <sup>8)</sup> Le Grand-Duché de Luxembourg a le système des abonnements forfaitaires. Le prix de l'abonnement annuel d'une station principale est fixé: a) pendant les cinq premières années à fr. 100; b) pendant les années suivantes à fr. 90. Si la station se trouve à plus de 1500 m. à vol d'oiseau de la station centrale, l'abonné doit payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 pendant les dix premières années et de fr. 1,50 pendant les années suivantes pour chaque centaine de mètres de ligne supplémentaire. Celle-ci est à calculer sur l'étendue du chemin qui pourra, sans frais extraordinaires, être utilisé pour la construction de la ligne. Les abonnés dont les habitations sont situées sur le territoire même de la section de commune où se trouve établi le bureau central sont dispensés du paiement de la taxe supplémentaire, quelle que soit la distance qui les sépare du bureau. Cependant, s'il s'agit de maisons isolées situées à plus de 1500 m. de distance, la taxe supplémentaire est due. Le prix de l'abonnement annuel d'une station supplémentaire est fixé comme suit: a) pour une station supplémentaire, pendant les cinq premières années, à fr. 40; pendant les années suivantes, à fr. 30. Si la station supplémentaire se trouve à plus de 100 m. à vol d'oiseau de la station principale, l'abonné doit payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 pendant les dix premières années et de fr. 1,50 pendant les années suivantes par centaine de mètres de ligne supplémentaire. La distance est à calculer sur l'étendue du chemin qui pourra, sans frais extraordinaires, être utilisé pour la construction de la ligne; b) pour une sonnerie supplémentaire, à fr. 5; c) pour un tableau commutateur, à fr. 2,50 par numéro. Toutes les taxes d'abonnement et les frais accessoires d'une station supplémentaire sont dus par le titulaire de la station principale. — <sup>9)</sup> Remboursement de frais de déplacement, vente de matériel, etc. — <sup>10)</sup> La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas d'indiquer le montant des dépenses pour le personnel. — <sup>11)</sup> Entretien, extension et amélioration du réseau.

**Norvège.** — <sup>1)</sup> Les indications relatives à l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire du 1<sup>er</sup> Juillet 1915 au 30 Juin 1916. — <sup>2)</sup> En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat. Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. — <sup>3)</sup> Y compris 10 km. de lignes sous-marines. — <sup>4)</sup> Routes principales. — <sup>5)</sup> Pour cette année, ces données ne peuvent être fournies. — <sup>6)</sup> Fils de bronze de 1,25, 1,5 et 2 mm. et exceptionnellement fils de fer de 2 mm. de diamètre. — <sup>7)</sup> Dont 726 km. sous-marins. Les câbles souterrains sont à papier et à l'air, avec gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment, de 100, 200, 250 et 500 fils doubles. — <sup>8)</sup> Fils de cuivre dur de 2,75, 3,3, 4, 4,5 et 5 mm. et de fer de 3, 4, 5 et 5,5 mm. de diamètre. — <sup>9)</sup> Fils aériens. — <sup>10)</sup> Les fils téléphoniques des circuits interurbains sont placés sur les poteaux télégraphiques d'une longueur de lignes de 8444 km. — <sup>11)</sup> Dont 6 km. communs aux télégraphes et aux téléphones. — <sup>12)</sup> La longueur des circuits métalliques est comptée pour le double de celle de la ligne elle-même. — <sup>13)</sup> Dont 843 sont aussi des bureaux télégraphiques. — <sup>14)</sup> Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 1597 cabines publiques sont en même temps des bureaux d'expédition de télégrammes (180 avec des appareils télégraphiques). — <sup>15)</sup> La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. Le personnel est pour la plupart commun aux services télégraphique et téléphonique interurbain. Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique urbain. Tous les ouvriers sont à titre permanent. Les téléphonistes sont des dames. — <sup>16)</sup> La taxe normale d'une conversation est fixée à 10 öre (à peu près 14 centimes). — <sup>17)</sup> Abonnement annuel spécial pour la transmission des télégrammes par le téléphone: jusqu'au nombre de 200 télégrammes, 10 öre par télégramme, et pour chaque télégramme en sus, 5 öre; au minimum 10 kroner (fr. 14) par an, 5 kroner (fr. 7) par semestre, 2,50 kroner (fr. 3,50) par trimestre. Sans abonnement spécial, la transmission des télégrammes par le téléphone coûte 20 öre (27 centimes) par télégramme. Un télégramme contenant jusqu'à 20 mots taxés est compté pour un télégramme simple et l'excédent jusqu'à 10 mots taxés pour un demi-télégramme, en arrondissant le montant en plus jusqu'au nombre d'öre le plus proche divisible par 5. La transmission des télégrammes arrivés est gratuite pour les abonnés, pourvu que la copie du télégramme puisse être remise à la convenance du bureau télégraphique. — <sup>18)</sup> Conversations proprement dites et non des périodes. Unité de temps: 3 minutes. — <sup>19)</sup> La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — <sup>20)</sup> Année astronomique de 1915. — <sup>21)</sup> Y compris 14 km. de câbles sous-marins. — <sup>22)</sup> Pour cette année, ces données ne peuvent être fournies. — <sup>23)</sup> Non compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — <sup>24)</sup> Y compris 420 km. de fils sous-marins. — <sup>25)</sup> Aucun relevé n'en a été fait. — <sup>26)</sup> Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à

# Statistique des communications téléphoniques, année 1915.

## Observations

des taxes de conversation. — <sup>27)</sup> Unité de temps : généralement 5 minutes. — <sup>28)</sup> Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — <sup>29)</sup> A savoir : fr. 820.437 de frais d'entretien et fr. 990 021 de frais d'établissement.

**Pays-Bas.** — <sup>1)</sup> Fils de cuivre dur de 1,5, 2, 2,5 et 3 mm. de diamètre. — <sup>2)</sup> Fils de cuivre dur de 1,5, 2, 3, 4, 4,5 et 5 mm. de diamètre. — <sup>3)</sup> Pour les lignes souterraines on emploie des câbles téléphoniques d'un minimum de 1 et d'un maximum de 250 conducteurs doubles avec isolation au papier et à l'air. Ces câbles sont revêtus d'une double armature de plomb et de fer galvanisé. — <sup>4)</sup> Pour les lignes sous-marines on emploie des câbles avec des conducteurs isolés avec de la gutta-percha. — <sup>5)</sup> Ces stations sont établies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat. — <sup>6)</sup> Dans chaque bureau téléphonique de l'Etat il y a au moins une cabine publique. — <sup>7)</sup> Tous les postes d'abonnés (à double fil) des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains. Ce nombre contient 7181 personnes disposant d'un raccordement direct avec les bureaux interurbains de l'Etat. — <sup>8)</sup> La direction centrale est confondue avec celle des postes et des télégraphes. La direction des bureaux téléphoniques de l'Etat est confondue avec celle des bureaux télégraphiques. Les ingénieurs, les chefs d'équipe, les monteurs, les ouvriers et les facteurs sont communs aux deux services. — <sup>9)</sup> Dames. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes. — <sup>10)</sup> Les personnes qui disposent d'un raccordement avec les bureaux interurbains de l'Etat dans les villes où un réseau urbain n'existe pas, peuvent parler entre elles et peuvent transmettre leurs télégrammes par téléphone. — <sup>11)</sup> Conversations simples, c'est-à-dire d'une durée de 3 minutes ou moins. Ce chiffre se décompose comme suit : 9.807.303 conversations interurbaines internes et 31.155 internationales. — <sup>12)</sup> Y compris : Pour l'emploi d'un reliement direct à un bureau téléphonique fr. 382.841 ; amendes infligées au personnel fr. 67. — <sup>13)</sup> Y compris : Pour l'emploi d'un circuit interurbain par des particuliers fr. 37.527 ; produit de vente du guide téléphonique officiel fr. 52.107. — <sup>14)</sup> A savoir : fr. 2.833.514 de frais d'établissement et fr. 1.520.112 de frais d'entretien. — <sup>15)</sup> Les municipalités, les compagnies et les personnes privées ont toutes, pour l'installation et l'exploitation des réseaux urbains, une concession de l'Etat pour une surface limitée par un cercle tiré avec un rayon de 5 km. d'un centre, indiqué par le Gouvernement pour chaque cas. — <sup>16)</sup> Ce nombre est partiellement taxé. — <sup>17)</sup> Dans ces chiffres ne sont pas comprises les données concernant le réseau exploité par la „Goudsche Telephon Maatschappij“. Dans la plupart des réseaux urbains, tous les abonnés sont desservis par des fils doubles. Seulement dans 3 réseaux les postes des abonnés sont reliés en partie par fils doubles et en partie par fils simples.

**Russie.** — <sup>1)</sup> Y compris les lignes sous-marines. — <sup>2)</sup> Y compris les câbles sous-marins et aériens. — <sup>3)</sup> Ces données se rapportent aux communications interurbaines Pétrograd-Moscou, Moscou-Charkow, Odessa-Kherson, Simféropol-Sebastopol, Simféropol-Ialta, Toula-Orel-Koursk, Rostow-Taganrog, Tiflis-Bakou, Koursk-Charkow, Odessa-Kourissovo, Pétrograd-Oust-Narowa, etc. — <sup>4)</sup> Le décompte statistique de la quantité des conversations téléphoniques n'a pas été établi, pour la raison que chaque abonné est tenu de payer, pour l'usage qu'il fait du réseau téléphonique urbain, une année d'avance.

**Suède.** — <sup>1)</sup> Tous les réseaux sont à double fil. — <sup>2)</sup> Les données manquent sur ces points. — <sup>3)</sup> Les circuits de réserve n'y sont pas compris. — <sup>4)</sup> Les fils de réserve n'y sont pas compris. On se sert, pour les circuits des abonnés, de fil de bronze de 1 mm. et, dans les campagnes, de fil de fer de 3 mm. Les câbles souterrains sont isolés au moyen de papier, sous gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment ; ils sont de 100, 150, 200, 250, 300 ou 500 fils doubles ; il y a aussi des câbles sous plomb armés, posés directement dans le sol, de 100, 150, 200, 250 ou 300 fils doubles. Les câbles aériens sont du même type que les câbles des conduits et contiennent 5, 10, 20, 25, 30, 50 ou 100 fils doubles. — <sup>5)</sup> 46 des circuits à fil simple et 2839 des circuits à fil double constituent des communications dites suburbaines (d'une longueur variant de 1,5 à 220 km.). Il y a, en outre, 318 circuits fantômes. Pour les circuits interurbains on emploie du fil de cuivre de 2, 2,5, 3 et 4,5 mm., du fil de fer de 3, 4, 4,5 et 5 mm., du fil de bronze de 1,5, 2, 2,5, 2,7, 3 et 3,5 mm. et du fil bimétallique de 1,5 mm. de diamètre. — <sup>6)</sup> Longueur totale 2879 km., dont 2798 km. de circuits aériens, 40 km. de câbles sous-marins et 41 km. de câbles souterrains. — <sup>7)</sup> Dont 11.107 km. communs aux deux services télégraphique et téléphonique. Les câbles souterrains employés pour les circuits interurbains sont des câbles sous plomb armés, contenant des groupes de 4 conducteurs enroulés en hélice ; on a des câbles de 4, 7, 14, 19 et 27 groupes de l'espèce. — <sup>8)</sup> Dont 27.242 km. de circuits pupinisés, à savoir 13.463 km. de fil nu et 13.779 km. sous câble. Dans le chiffre de 167.105 km. de circuits téléphoniques ne sont pas compris les circuits de réserve. — <sup>9)</sup> Non compris les fils de réserve. — <sup>10)</sup> Dont 150 stations principales et 2172 stations secondaires. — <sup>11)</sup> Non compris 1731 postes à l'usage du public, installés chez des abonnés (voir III c). — <sup>12)</sup> Y compris 1731 postes à l'usage du public, installés chez des abonnés (voir III b). — <sup>13)</sup> Tout le personnel de la Direction centrale est commun aux services télégraphique et téléphonique, à l'exception de 7 employées, affectées à la rédaction de la liste des abonnés téléphoniques. — <sup>14)</sup> Tout ce personnel est commun aux deux services télégraphique et téléphonique. — <sup>15)</sup> Dont 3345, la totalité appartenant au sexe féminin, dans les stations centrales principales et 2126, appartenant pour la plus grande partie au sexe féminin, dans les stations secondaires. — <sup>16)</sup> La totalité du personnel employé en 1915 par l'Administration des télégraphes pour les services téléphonique et télégraphique s'est élevée à environ 9700 personnes, dont environ 6500 appartenant au sexe féminin. — <sup>17)</sup> Chiffre approximatif. — <sup>18)</sup> Ces services n'existent plus en Suède, mais le public a le droit, moyennant le paiement d'une taxe spéciale de 25 öre (35 cts), de demander qu'une personne non abonnée soit appelée à venir à un poste public pour conversation. — <sup>19)</sup> La remise et le dépôt des télégrammes par la voie téléphonique sont gratuits. Le télégramme arrivé est porté à domicile par le facteur dans le courant de la journée. — <sup>20)</sup> Conversations proprement dites, et non des périodes. Unité de temps : 3 minutes. — <sup>21)</sup> Il n'existe pas de statistique spéciale pour le produit des conversations mentionnées sous V, b c et d. — <sup>22)</sup> Non compris les dépenses d'établissement,

## Statistique des communications téléphoniques, année 1915.

## Observations

qui s'élevaient à fr. 5.975.555. — <sup>23</sup>) L'un de ces réseaux, savoir celui de l'*Aktiebolaget Stockholmstelefon* (Société anonyme des téléphones de Stockholm), est à deux fils, les deux autres, situés dans la province, sont à fil simple. — <sup>24</sup>) La plus grande partie à fil simple; deux réseaux dans des villes. — <sup>25</sup>) Les données manquent sur ces points.

**Suisse.** — <sup>1</sup>) A la fin de 1915, il y avait 75.133 = 95,0 % de circuits d'abonnés à double fil, 3897 = 4,05 % de circuits d'abonnés à simple fil avec retour par la terre, et 33 = 0,05 % de circuits d'abonnés à simple fil avec conduite de retour métallique commune. — <sup>2</sup>) Dont 3501 km. de lignes aériennes et 454 km. de lignes souterraines qui comprennent aussi des fils du réseau télégraphique. La longueur des lignes interurbaines est comprise dans ces indications. — <sup>3</sup>) Y compris 64.790 km. de conducteurs doubles de réserve. — <sup>4</sup>) Fil de bronze de 1,5, 2 et 3 mm. — <sup>5</sup>) Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 10, 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180 et 200 conducteurs doubles. Diamètre du fil de cuivre: 0,8 mm. Dans les centres des grands réseaux, ces câbles sont introduits en partie dans des tuyaux en fonte; mais la plus grande partie des câbles sont posés dans des fers zorès. Les câbles destinés à être introduits dans des tuyaux sont munis d'une armature en fil de fer plat. — <sup>6</sup>) Y compris 129.580 km. de conducteurs simples de réserve. — <sup>7</sup>) Fils de bronze de 3 et 4 mm. Pour les sections souterraines: Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 7, 14 et 28 conducteurs doubles. Diamètre du fil de cuivre: 1,8 mm. — <sup>8</sup>) La plupart de ces circuits sont établis par voie complètement aérienne (en fil de bronze de 3, 4 et 5 mm.); un certain nombre comprend aussi des sections souterraines (conducteurs de cuivre de 1,8 mm.) et des sections sous-lacustres (conducteurs de cuivre de  $7 \times 0,57$  mm.). — <sup>9</sup>) Il existait, en outre, à la fin de 1915, 165 circuits interurbains exploités en duplex, qui ont été établis sur des circuits de base au moyen d'un dispositif approprié. — <sup>10</sup>) La longueur des lignes interurbaines est comprise dans les chiffres indiqués sous rubrique I, b (réseaux urbains). — <sup>11</sup>) Y compris 3005 km. de conducteurs doubles de réserve. — <sup>12</sup>) Y compris 6010 km. de conducteurs simples de réserve. — <sup>13</sup>) Dont 302 stations centrales intermédiaires. — <sup>14</sup>) Y compris 933 stations communales, mais non compris un certain nombre de stations d'abonnés autorisées au service public. — <sup>15</sup>) La Direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — <sup>16</sup>) En outre, 53 fonctionnaires du télégraphe surveillant aussi le service téléphonique. — <sup>17</sup>) Du total de 1105 ouvriers (chefs d'équipe, monteurs et ouvriers de lignes), 507 sont employés à titre définitif avec un traitement annuel de fr. 1400 à 4300. Les autres ouvriers sont payés à raison de fr. 4,40 à fr. 10 par jour. — <sup>18</sup>) Non compris 431 téléphonistes des stations centrales de 3<sup>me</sup> classe, 302 des stations intermédiaires et 330 téléphonistes auxiliaires. — <sup>19</sup>) Pour la remise téléphonique et la réception d'un télégramme par l'entremise de la station centrale, il est perçu 10 centimes; après transmission par téléphone, les télégrammes arrivants sont remis à l'abonné par le facteur à l'intérieur du rayon gratuit et par la poste au delà de celui-ci. — <sup>20</sup>) Le service téléphonique international est suspendu pendant la guerre. — <sup>21</sup>) Les recettes (surtaxes) pour les télégrammes téléphonés et pour les phonogrammes (fr. 60.222) sont contenues dans le produit des télégrammes. — <sup>22</sup>) Remboursements pour construction de lignes, transfert de lignes et de stations; vente de matériel. (Y compris l'augmentation de l'inventaire de fr. 234.630). — <sup>23</sup>) Contributions des communes et des particuliers. — <sup>24</sup>) Dont fr. 2.689.689 en 1915. — <sup>25</sup>) Y compris fr. 1.752.093 d'intérêts du compte de construction et de l'inventaire, ainsi que fr. 3.593.832 (15 %) pour amortissement ordinaire et fr. 2.763.747 (solde actif de l'année 1915) pour amortissement extraordinaire du compte de construction.

**Tunisie.** — <sup>1</sup>) Fil de bronze de  $\frac{11}{10}$  et de  $\frac{15}{10}$  mm. de diamètre. — <sup>2</sup>) Fils de cuivre de 1 mm. (câbles à 56 et à 112 paires). De ces 1074 km. de circuits, 839 sont en service et 235 de réserve. — <sup>3</sup>) Fils de 1 mm. de diamètre. 1679 km. sont en service et 469 km. sont de réserve. — <sup>4</sup>) 7 fils télégraphiques sont utilisés alternativement au télégraphe et au téléphone. — <sup>5</sup>) Fils de cuivre de 2,  $2\frac{1}{2}$ , 3 et 4 mm. et fils de fer de 3 et 4 mm. de diamètre. — <sup>6</sup>) Fils de cuivre de  $4\frac{1}{2}$  mm. de diamètre (Tunis-Alger à fil double). — <sup>7</sup>) Les fils aériens ou en partie aériens et en partie souterrains sont posés sur les mêmes appuis et compris dans les mêmes câbles que les lignes télégraphiques. — <sup>8</sup>) Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et des télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — <sup>9</sup>) Messages téléphonés (locaux et hors réseau). Taxe 50 centimes par 3 minutes, maximum 50 mots. — <sup>10</sup>) Surtaxe de fr. 0.05 par télégramme téléphoné soit au départ, soit à l'arrivée. — <sup>11</sup>) Les abonnements sont de deux sortes: a) forfaitaire à tarif gradué: fr. 40 par an; b) conversations taxées: fr. 40 par an (cet abonnement n'est pas admis dans les réseaux de Tunis, Sousse et Sfax). Les postes et les lignes dans le rayon de 2000 mètres sont établis moyennant une contribution forfaitaire de fr. 150 payable en trois annuités. Dans les réseaux de Tunis, Sousse et Sfax, cette contribution peut être remplacée par une taxe additionnelle fixe de fr. 20 par an, exigible pendant toute la durée de l'abonnement. Au delà du rayon de 2000 mètres: fr. 20 par hectomètre de ligne. Taxes des communications par unité de 3 minutes: *Urbaines*: a) régime forfaitaire gradué: fr. 10 par 200 communications urbaines ou suburbaines (les suburbaines étant comptées comme deux urbaines) jusqu'à 2400 par an et fr. 5 par 200 communications au-dessus; b) régime à conversations taxées: 10 centimes par unité. *Suburbaines*: régime à conversations taxées: 20 centimes par unité. *Interurbaines*: 20, 30, 40, 50, 75 centimes et fr. 1, fr. 1,50, fr. 1,75, fr. 2,50 et fr. 2,75, suivant les distances. — <sup>12</sup>) Droits d'usage sur les lignes supplémentaires.

**Turquie.** — <sup>1</sup>) La société est mise en exploitation sous le contrôle direct du Ministère des postes, télégraphes et téléphones du Gouvernement impérial ottoman, par un conseil d'administration (délégation ministérielle) et dont le service exécutif constitue une direction générale. — <sup>2</sup>) Réseau Kadiköy et réseau Stamboul-Péra. — <sup>3</sup>) Dont 2 du sexe masculin et 102 du sexe féminin.